

Nutrition & Innovation



Adhérent SYNADIET

TARIF REVENDEUR 2023

le Haut de gamme !

Qui sommes-nous ?

Créée en 2001 à la faveur de rencontres professionnelles, la Société MBE, spécialisée dans la nutrition, développe des Compléments Alimentaires Haut de Gamme répondant aux besoins de chacun.

L'Innovation

Depuis ses débuts, MBE est reconnue pour la spécificité de ses produits et apporte sa contribution en matière d'innovations dans le domaine de la nutrition. Pour ce faire, la conception des produits résulte d'une collaboration entre MBE et des partenaires rigoureusement sélectionnés, partageant les mêmes valeurs.

Nos sites de production répondent aux normes ISO 22000 et GMP (Good Product Manufacturing).

Savoir-faire technologique

Une longue pratique et utilisation des sels minéraux a permis la compréhension des différents mécanismes nécessaires à l'absorption des sels minéraux et la création de la gamme Mineral Easy Transport. Le process M.E.T, développé pour MBE, tient compte des paramètres de biodisponibilité et de charge (liés aux sels utilisés) ainsi que celui de l'assimilation (dépendant de chaque organisme).

La Qualité

Membre de SYNADIET (Syndicat des Fabricants de Produits Naturels, Diététiques et Compléments Alimentaires), MBE adhère à la Charte de Qualité SYNADIET concrétisant ainsi son engagement sur :

- La qualité des ingrédients sélectionnés à partir d'actifs d'origine naturelle.
- Une rigoureuse traçabilité des lots pour une qualité et protection optimale.
- Le respect de la réglementation Française et Européenne en vigueur.

SOMMAIRE

BIOTIX		4-5
CHLORELLA(S)		6-7
CHLOROPHYLL PLUS		8-9
L'ÉQUILIBRE VITAL		10-11
VOTRE pH URINAIRE		12-13
FLEXI-KRILL		14-15
FLORIL		16-17
MINERALS EASY TRANSPORT		
6 MAGNÉSIUM EN 1		18-19
6 CALCIUM EN 1		20-21
6 FER EN 1		22-23
NATURAL BRUSH		24-25
NUBIOCELL		26-27
SPASMO PLUS		28-29
SPIRULINE		30-31
NOTRE ÉQUIPE COMMERCIALE		32
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE		33-34
TARIF		35

BIOTIX

**Complexe naturel à base
de 5 Huiles Essentielles**

**HUILES ESSENTIELLES
MICRO-ENCAPSULÉES**



BIOTIX est une association originale de 5 Huiles Essentielles chémotypées et micro-encapsulées.

Les propriétés des Huiles Essentielles associées aux vertus du levain de seigle et des fructo-oligosaccharides.

Ce complexe contient notamment des Huiles Essentielles d'Origan, de Tea Tree et de Sarriette qui contribuent à la défense de l'organisme contre les agents extérieurs.

L'Huile Essentielle de Cannelle soutient les systèmes urinaire et reproducteur.

Afin de compléter l'action des Huiles Essentielles, **BIOTIX** contient également :

- du levain de seigle
- des fructo-oligosaccharides

COMPOSITION

Levain de seigle	200,00 mg
Fructo-oligosaccharides de betterave	179,00 mg

Huiles Essentielles micro-encapsulées

HE Sarriette	12,00 mg
HE Origan	11,00 mg
HE Tea Tree	11,00 mg
HE Cannelle	8,00 mg
HE Lavande	8,00 mg

Silice	2,20 mg
Stéarate de magnésium végétal	4,30 mg

Après micro-encapsulation, teneur en Huiles Essentielles :	80 %
--	------

Gélules d'origine marine.

CONSEILS D'UTILISATION

- Adulte de 60 kg : 4 à 8 gélules par jour, prises entre les repas avec un grand verre d'eau.
- Enfant de 30 kg : diminuer les doses de moitié.
- Ne pas administrer aux femmes enceintes ou allaitantes ainsi qu'aux enfants de moins de 30 kg.

CHLORELLA(S)

Var. Pyrenoidosa

Active pour nettoyer l'organisme
Entretien l'énergie et le tonus



EXIGEZ LA QUALITE !

NORME ISO 9001/2000 et NORME GMP (Good Product Manufacturing)

La Chlorella aide à l'élimination des toxiques et toxines de l'organisme.

CHLORELLA(S)

- Un aliment cultivé dans de l'eau douce très pure !
- Une production de haute qualité ! (Norme ISO 9001/2000 et GMP)
- Des analyses régulières par un laboratoire indépendant (SGS)
- Des comprimés sans agent de compression !

LES ALLÉGATIONS-SANTÉ DE LA CHLORELLA

- Aide à excréter les poisons et métaux lourds de l'organisme
- Contribue à absorber les toxines
- Soutient les défenses immunitaires
- Aide à augmenter la croissance d'une microflore intestinale bénéfique
- Aide à calmer l'irritation de la paroi intestinale
- Entretien l'énergie et le tonus

LE SPÉCIALISTE DE LA CHLORELLA

Pour les personnes n'ayant jamais consommé de Chlorella, il est conseillé d'habituer l'organisme par :

**1 gramme par jour pendant 10 jours, puis
2 grammes par jour pendant 10 jours, et enfin
3 grammes par jour. Cette dose représente la dose
moyenne permettant de bénéficier des effets de la Chlorella.**

Pendant cette période, s'il existe des signes de détoxication (principalement des dérangements intestinaux et des maux de tête) il faut alors augmenter la dose sensiblement en effectuant des « fenêtres » de 5 jours par mois, afin de permettre aux toxiques d'être évacués dans les selles, (protocole KLINGHARDT), et revenir à la dose moyenne (ci-dessous).

	Chlorella Bio* 500 mg (200 cps)	Chlorella 1 000 mg (120 cps)
Dose moyenne : 3 gr/jour	6 cps/jour en 2 prises	4 cps/jour en 2 prises
Dose si signes de détoxication (5 jours par mois) : 9 gr/jour	18 cps/jour en 3 prises	12 cps/jour en 3 prises

Bio* = Produit issu de l'agriculture biologique

**Apport Nutritionnel et Evacuation des Substances Toxiques
UN DUO INSÉPARABLE POUR NOTRE SANTÉ !**

Plus Chlorophyll



**VITAL
POUR LA NATURE!**



Essentiel pour l'organisme!

QU'EST-CE QUE LA CHLOROPHYLLE ?

La chlorophylle est le pigment végétal qui donne aux plantes et aux algues leur couleur verte. Elle absorbe la lumière solaire et utilise son énergie pour synthétiser des glucides à partir du gaz carbonique. Ce processus est connu sous le nom de « photosynthèse » et constitue la base de tout processus de vie sur Terre. Sans chlorophylle, la vie telle que nous la connaissons ne pourrait exister !

Une molécule pas si étrangère à notre organisme que cela !

L'étroite ressemblance moléculaire entre la chlorophylle et l'hémoglobine (molécule qui transporte l'oxygène dans notre organisme) a largement été démontrée. Un seul atome diffère : le fer pour l'hémoglobine ; le magnésium pour la chlorophylle. En raison de cette parenté biochimique, la chlorophylle est assurément une molécule naturellement reconnue et acceptée par l'organisme.

Afin d'optimiser les propriétés de la chlorophylle, Chlorophyll Plus contient également :

- Des fibres solubles d'acacia
- Feuille de thym (poudre)

COMPOSITION DE CHLOROPHYLL PLUS

- Chlorophylle magnésienne extraite de la luzerne (*alfalfa*)
- Fibres solubles d'acacia
- Poudre de thym (*contribue au confort digestif*)

QUALITÉ

Chlorophyll Plus est garanti non irradié, sans colorant ni conservateur, naturellement sans levure ni gluten, sans dérivés laitiers, sans maïs ni soja.
Gélule d'origine marine sans dioxyde de titane.

CONSEILS D'UTILISATION

■
1 gélule en début de repas midi et soir

Ne convient pas aux femmes enceintes ou allaitantes.

L'EQUILIBRE VITAL



L'ÉQUILIBRE VITAL est une préparation spéciale contenant des sels minéraux basiques issus d'extraits de légumes. Ce mélange basique absorbe les acides accumulés dans les tissus, articulations, muscles, etc... Ces sels neutres (acides faibles liés à une base) pourront par la suite être éliminés peu à peu par les émonctoires de manière tout à fait naturelle.

L'ÉQUILIBRE VITAL ?

- Apporte à l'organisme des substances minérales alcalinisantes.
- Est indiqué comme complément alimentaire quotidien.

L'ÉQUILIBRE VITAL , composé de sels minéraux basiques, est garanti sans petit lait, sans sucre, sans fructose, sans lactose, sans maltodextrine et sans aucun produit acide ou acidifiant !

LES ALLÉGATIONS-SANTÉ

- Le potassium contribue à une fonction musculaire normale.
- Le calcium est nécessaire au maintien d'une ossature normale.
- Le magnésium contribue au fonctionnement normal du système nerveux.
- Le fer contribue à réduire la fatigue.
- Le manganèse contribue à protéger les cellules contre le stress oxydatif.

D'autre part, notre composé **EQUILIBRE VITAL** fait partie d'une sélection très stricte tant par sa composition que par les matières premières utilisées et correspond au cahier des charges de la Sélection Fondation Dr C. Kousmine dont nous avons reçu le label de qualité.

Testez vous-même la qualité et l'efficacité de l'ÉQUILIBRE VITAL.

Composition de l'ÉQUILIBRE VITAL

Composé de sels minéraux basiques

- ✓ Citrate de potassium
- ✓ Citrate de sodium
- ✓ Citrate de calcium
- ✓ Citrate de magnésium
- ✓ Citrate de fer
- ✓ Citrate de manganèse

CONSEILS D'UTILISATION

- **En gélule :**
2 gélules en début de repas midi et soir.
- **En poudre : (240 gr)**
1 à 2 cuillères à café par jour avant ou pendant les repas, à délayer dans de l'eau tiède ou à saupoudrer sur les aliments.

NOTRE CONSEIL D'UTILISATION

Une cure de 2 mois (printemps et automne) ou jusqu'au retour à la normale du pH.

TESTEZ VOTRE pH URINAIRE



Procurez-vous des bandelettes de papier réactif permettant le contrôle du pH urinaire.

(De préférence un papier possédant 3 zones de contrôle).

Trempez une bandelette de papier réactif dans l'urine fraîchement émise et comparez le pH ainsi relevé sur le papier, à l'échelle colorimétrique graduée figurant sur la boîte. Ceci permet de déterminer les variations de votre pH au cours de la journée.

Ces contrôles doivent être effectués trois fois par jour.

- pour la deuxième urine du matin.
- pour celle d'avant le repas du midi.
- pour celle d'avant le repas du soir.

Il est recommandé de pratiquer ce test sur 5 jours consécutifs avant de démarrer la cure de citrates afin d'avoir un point de comparaison... à la fin de celle-ci. Pour cela, noter toutes les valeurs trouvées pendant ces 5 jours; soit 15 valeurs.

Additionnez-les et diviser le total par 15.

Le chiffre trouvé représente une mesure fiable de votre pH.

Pratiquer de la même manière en fin de cure.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Normalement, le pH urinaire évolue entre 6,5 et 7
à partir de la deuxième urine du matin.

Des valeurs trouvées inférieures à 6,5 traduisent une acidité tissulaire entravant les fonctions physiologiques normales. Il est alors nécessaire de ramener le pH entre 6,5 et 7 par une correction de l'alimentation, ainsi que par une prise de citrates alcalins.

Il n'est pas rare de relever des pH dont les valeurs sont comprises entre 4,5 et 5,5 or une urine trop acide se trouve être le reflet d'un milieu cellulaire également trop acide!

Les conséquences de cette modification de notre "terrain" par ces molécules irritantes que sont les acides se répercutent à de multiples niveaux

- fatigabilité et frilosité
- stress et anxiété
- manque d'énergie chronique
- atteinte des articulations
- grande réceptivité aux "coups de froid hivernaux"
- difficulté à récupérer
- cheveux ternes, pertes de cheveux
- ongles fragiles, cassants, dédoublés, rayés, tachés
- peau sèche, fissurée ou crevassée
- sensibilité accrue à la douleur

Christopher VASEY

**Le contrôle et la correction de votre pH urinaire représente
une clé indispensable dans le maintien de votre santé.**

DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE DIETETICIEN



Flexi-Krill

**L'HUILE DE KRILL
100% pure NKO®
riche en Oméga-3**





QU'EST CE QUE LE KRILL ?



Le Krill est le nom générique donné à de petites crevettes des eaux froides. Le krill est un maillon important du réseau trophique des océans, pour les zones nord et sud de la planète

LE LABEL NKO®

Flexi-Krill contient un extrait lipidique de Krill Euphausia superba.

Comme dans tous nos produits, la qualité est l'objectif numéro 1 et commence à la source ! Nous avons donc sélectionné un Krill récolté de manière écologique et durable qui se reproduit à l'état naturel dans les eaux non contaminées des hautes mers de l'Antarctique.

Ce krill est labélisé NKO® (procédé d'extraction breveté à froid préservant les composants du Krill). Ce Krill NKO® a reçu un avis scientifique favorable par l'EFSA (European Food Safety Authority) dans le cadre de la réglementation sur les nouveaux aliments.

L'huile de Krill NKO® utilisée a obtenu la certification « Friends of the Sea », un label garantissant une pêche préservant les réserves naturelles.

FLEXI-KRILL ... PAS SEULEMENT DU KRILL !

Flexi-Krill est une spécialité contenant :

- Huile de Krill d'origine marine.
 - 100% pure NKO®
 - 42% phospholipides
 - Oméga-3 (EPA/DHA) oméga-6 oméga-9
 - Astaxanthine
- De l'huile de poisson EPA/DHA 18/12 TG
- De l'extrait de bambou, riche en silice organique.

*Aide à maintenir la mobilité
et la flexibilité des articulations*

- Du manganèse.
Contribue au maintien d'une ossature normale
- Du sélénium.
Aide à protéger les cellules contre le stress oxydatif

CONSEILS D'UTILISATION

■
**2 capsules par jour
en 1 seule prise
au cours d'un repas**

**Conseillé en cure
de 2 mois**

**(contient un dérivé
de crustacés)**

■
**Ne pas dépasser
la dose journalière
recommandée**

■
**Tenir hors de portée
des jeunes enfants**

Floril®

**Une formule inédite à base de
5 ferments lactiques et
de fructo-oligosaccharides (F.O.S)**

**GÉLULES
GASTRO-RÉSISTANTES**
«La formulation
exclusive de Floril est
protégée dans des gélules
gastro-résistantes
innovantes (DR Caps)»



Floril®

FLORIL est un complément alimentaire à base d'ingrédients naturels. Sa formulation **EXCLUSIVE**, à base de **ferments lactiques**, de **fructo-oligosaccharides (FOS)**, de **chlorella pyrenoidosa** et d'**extrait sec de chlorella**, représente une innovation majeure.

Les ferments lactiques et les fructo-oligosaccharides sont souvent associés. Les premiers apportant des micro-organismes spécifiques; les seconds leur assurant une croissance optimale.

COMPOSITION PAR GÉLULE

- Chlorella pyrenoidosa (ISO et GMP) (100mg)
- Fructo-oligosaccharides (F.O.S) à chaînes courtes (Actilight®) (150mg)
- 5 souches de ferments lactiques (40mg)
 - Lactobacillus rhamnosus
 - Lactobacillus acidophilus
 - Lactobacillus caséi
 - Bifidobactérium bifidum
 - Bifidobactérium infantis
- C.G.F (Extrait sec de chlorella pyrenoidosa) (60mg)
- Silicate de magnésium (17mg)

La formulation exclusive de quatre composants naturels, protégés dans des gélules gastro-résistantes, assure une efficacité optimale.

Sa 1ère utilisation doit se poursuivre sur 6 semaines minimum.

CONSEIL D'UTILISATION

***1 gélule
une demi heure
avant les repas
principaux.***

Haut de gamme



6 Magnésium^{en1}[®]

Minerals Easy Transport[®]

**6 SOURCES MAJEURES
DE MAGNÉSIUM DANS
1 SEUL COMPRIMÉ !**



Pour une assimilation OPTIMALE !

Qu'est-ce que 6 Magnésium en 1[®] ?

6 Magnésium en 1[®] fait partie de la gamme *Minerals Easy Transport* (MET) dont le but vise à renforcer la biodisponibilité d'un minéral par l'association de 6 transporteurs (sels) d'un même minéral.

6 Magnésium en 1[®] est une **formule inédite** de 6 sources de magnésium réunies au sein d'un seul comprimé !

La biodisponibilité de 6 Magnésium en 1[®] ?

Comme pour d'autres minéraux, le type de sels utilisés influe sur la bonne utilisation du magnésium par l'organisme.

POUR UNE BIODISPONIBILITÉ OPTIMALE,
6 Magnésium en 1[®] associe :

■ 6 sources majeures de magnésium biodisponible

- Glycérophosphate de magnésium
- Citrate de magnésium
- Magnésium marin
- Gluconate de magnésium
- L-pidolate de magnésium
- Lactate de magnésium

■ la synergie d'action de ces 6 sels magnésiens.

■ la présence de 2 magnésio-fixateurs comme la Vitamine B6 et la Taurine.

Le Magnésium, un minéral important.

2ème minéral (cation) intracellulaire, le rôle étendu du magnésium est connu depuis bien longtemps.

Il est présent dans presque toutes les cellules de l'organisme et sera préférentiellement conseillé dans :

- La réduction de la fatigue.*
- Le fonctionnement normal du système nerveux.*

C'est dire si l'activité de toutes nos cellules en dépend !

Quoi de neuf avec 6 Magnésium en 1[®] ?

L'association inédite de 6 sources de magnésium dans un seul comprimé offre :

1. Une biodisponibilité renforcée grâce à une synergie des sels utilisés.
2. Un apport optimal (100% de la DJM en magnésium).
3. Associé à :
 - La vitamine B6 (chlorhydrate de pyridoxine) 1,4mg (100% des AJR)
 - La taurine (60mg/jour)

Rappelons que la dose journalière maximale (DJM) correspond à 300mg de magnésium élément par jour (c'est-à-dire sans son sel !)

Les Allégations-Santé du Magnésium

Le magnésium contribue :

- à réduire la fatigue*
- à un métabolisme énergétique normal
- au fonctionnement normal du système nerveux*
- à des fonctions psychologiques normales
- à une fonction musculaire normale
- au maintien d'une ossature normale

Conseils d'utilisation

6 Magnésium en 1[®] est consommé à raison d'1 comprimé matin et soir en début de repas avec un peu d'eau pour un apport de 100% de la Dose Journalière Maximale autorisée.

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.
Tenir hors de portée des jeunes enfants.

Ce produit ne se substitue pas à une alimentation variée et équilibrée et sera consommé dans un cadre de vie sain.

Que faut-il savoir encore ?

6 Magnésium en 1[®] est un produit déclaré conforme à la dernière législation en vigueur concernant la fabrication et la distribution des compléments alimentaires.

6 Magnésium en 1[®] fait partie de la gamme *Minerals Easy Transport* dans laquelle vous pouvez trouver le calcium et le fer selon le même concept.

L'information que nous diffusons est conforme à la législation mais n'est pas destinée à la prescription dans le but de soigner ou guérir les maladies (12/07/2010).

Haut de gamme



6 Calcium¹ en1[®]

Minerals Easy Transport[®]

**6 SOURCES MAJEURES
DE CALCIUM DANS
1 SEUL COMPRIMÉ !**



Pour une assimilation OPTIMALE !

Qu'est-ce que 6 Calcium en 1® ?

6 Calcium en 1® fait partie de la gamme *Minerals Easy Transport* (MET) dont le but vise à renforcer la biodisponibilité d'un minéral par l'association de 6 transporteurs (sels) d'un même minéral.

6 Calcium en 1® est une **formule inédite** de 6 sources de calcium réunies au sein d'un seul comprimé !

La biodisponibilité de 6 Calcium en 1® ?

Comme pour d'autres minéraux, le type de sels utilisés influe sur la bonne utilisation du calcium par l'organisme.

POUR UNE BIODISPONIBILITÉ OPTIMALE,
6 Calcium en 1® associe :

■ 6 sources majeures de calcium biodisponible

- Hydroxyapatite de calcium
- L-pidolate de calcium
- Lithothamne
- Glycérophosphate de calcium
- Citrate de calcium
- Carbonate de calcium

- La synergie d'action de ces 6 sources de calcium
- L'extrait de bambou (l'apport de silice et son action reminéralisante)
- La vitamine D (co-facteur d'assimilation)

Véritable source de calcium et de phosphore bio-disponible : l'hydroxyapatite!

Le calcium joue un rôle majeur dans l'organisme humain et notamment dans le métabolisme osseux.

L'hydroxyapatite, constituant abondant de la matrice osseuse, est composé de calcium et de phosphore et présente un rapport Ca/P proche de 2, identique à celui qui prévaut dans le tissu osseux.

Pour cette raison, l'hydroxyapatite d'origine marine, est le composant principal de 6 Calcium en 1®. Son action se trouve potentialisée par la présence d'autres sources de calcium, de vitamine D et de silice.

Grâce à ses 6 sources, 6 Calcium en 1® peut fournir la totalité de l'Apport Journalier Recommandé (AJR), soit 800mg/jour pour une biodisponibilité optimale.

Quoi de neuf avec 6 Calcium en 1® ?

L'association inédite de 6 sources de calcium dans un seul comprimé offre :

1. Une biodisponibilité renforcée grâce à la synergie des sels utilisés.
2. Un apport optimal (apport de 50 à 100% de l'AJR en calcium !)

Associé à :

- La silice (extrait sec de bambou)
- Un apport en vitamine D renforçant l'efficacité du calcium. 5 mcg/jour (AJR conseillé pour les adultes et adolescents) afin de faciliter l'assimilation du calcium.

Les Allégations-Santé du Calcium

le calcium contribue :

- au maintien d'une ossature normale
- au maintien d'une dentition normale
- à une fonction musculaire normale
- à un métabolisme énergétique normal
- à une neurotransmission normale
- au fonctionnement normal des enzymes digestives

Conseils d'utilisation

6 Calcium en 1® est conseillé à raison de 2 à 4 comprimés par jour avec un verre d'eau pendant les repas pour un apport compris entre 50 et 100% de l'Apport Journalier Recommandé.

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.
Tenir hors de portée des jeunes enfants.

Ce produit ne se substitue pas à une alimentation variée et équilibrée et sera consommé dans un cadre de vie sain.

Que faut-il savoir encore ?

6 Calcium en 1® est un produit déclaré conforme à la dernière législation en vigueur concernant la fabrication et la distribution des compléments alimentaires.

6 Calcium en 1® fait partie de la gamme *Minerals Easy Transport* dans laquelle vous pouvez trouver le magnésium et le fer selon le même concept.

L'information que nous diffusons est conforme à la législation mais n'est pas destinée à la prescription dans le but de soigner ou guérir les maladies (12/07/2011).

Haut de gamme



6 Fer^{en1}®

Minerals Easy Transport®

**6 SOURCES MAJEURES
DE FER DANS
1 SEULE GÉLULE !**



Pour une assimilation OPTIMALE !

Qu'est-ce que 6 Fer en 1® ?

6 Fer en 1® fait partie de la gamme *Minerals Easy Transport (MET)* dont le but vise à renforcer la biodisponibilité d'un minéral par l'association de 6 transporteurs (sels) de ce même minéral.

6 Fer en 1® est une **formule inédite** de 6 sels de fer réunis au sein d'une seule gélule !

La biodisponibilité de 6 Fer en 1® ?

Comme pour d'autres minéraux, le type de sels utilisés influe sur la bonne utilisation du fer par l'organisme.

POUR UNE BIODISPONIBILITÉ OPTIMALE, 6 Fer en 1® associe :

■ 6 sources majeures de fer biodisponible

- | | |
|------------------------|---------------------|
| ■ Bisglycinate de fer | ■ L-pidolate de fer |
| ■ Citrate de fer | ■ Gluconate de fer |
| ■ Pyrophosphate de fer | ■ Lactate de fer |

■ La synergie d'action de ces 6 sels de fer

■ La vitamine B9 (acide folique)

■ La spiruline

Fer & Energie - un duo inséparable !

Le fer est un oligo-élément essentiel à la bonne oxygénation du corps. Il entre dans la composition de l'hémoglobine qui sert principalement au transport de l'oxygène dans tout l'organisme. Le fer est aussi présent dans la myoglobine pour que l'oxygène puisse être utilisé par les muscles.

Le fer est essentiel à la production d'ATP ; 1^{ère} source d'énergie corporelle.

L'organisme ne peut synthétiser le fer et doit donc le puiser dans les aliments.

Les 2 valeurs biologiques à contrôler pour estimer votre statut en fer sont : le fer sérique (fer circulant) et la ferritine (la réserve en fer).

Le déficit en fer

Un manque de fer se traduit par de la fatigue, de la pâleur, des troubles des phanères (cheveux et ongles cassants). Il peut affecter la mémoire et les capacités d'apprentissage. Les causes du déficit peuvent être multiples : apport insuffisant, malabsorption par l'intestin, perte de fer suffisamment élevée... Rappelons que le fer peut avoir une action oxydative ! Dans tous les cas, on ne devrait prendre des suppléments en fer qu'en cas de manque objectivé par une analyse biologique.

Quoi de neuf avec 6 Fer en 1® ?

L'association inédite de 6 sources de fer dans une seule gélule offre :

1. Une biodisponibilité renforcée grâce à la synergie des sels utilisés.
2. Un apport optimal (100% de l'Apport Journalier Recommandé) en fer. Rappelons que l'AJR en fer est de 14 mg par jour.

Combiné à :

- La vitamine B9 (acide folique)
- La spiruline apporte sous forme alimentaire tout l'environnement nutritionnel nécessaire, confortant ainsi l'assimilation du fer.

Les Allégations-Santé du Fer

le Fer contribue :

- à la formation normale de l'hémoglobine et des globules rouges
- au transport normal de l'oxygène dans l'organisme
- à réduire la fatigue
- à un métabolisme énergétique normal
- au fonctionnement normal du système immunitaire
- à une fonction cognitive normale

Conseils d'utilisation

6 Fer en 1® est conseillé à raison de 2 gélules par jour avec un verre d'eau (en 2 prises) pendant les repas pour un apport de 100% de l'Apport Journalier Recommandé.

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.
Tenir hors de portée des jeunes enfants.

Ce produit ne se substitue pas à une alimentation variée et équilibrée et sera consommé dans un cadre de vie sain.

Que faut-il savoir encore ?

6 Fer en 1® est un produit déclaré conforme à la dernière législation en vigueur concernant la fabrication et la distribution des compléments alimentaires.

6 Fer en 1® fait partie de la gamme *Minerals Easy Transport* dans laquelle vous pouvez trouver le magnésium et le calcium selon le même concept.

L'information que nous diffusons est conforme à la législation mais n'est pas destinée à la prescription dans le but de soigner ou guérir les maladies (12/07/2011).

La racine-brosse à dents ou **SOUAK-NATURAL BRUSH!**®

**EXISTE
EN 3 PARFUMS**

- ✓ NATURE
- ✓ MENTHE
- ✓ CITRON



**BLANCHIT LES DENTS
Naturellement !**

Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi certains peuples africains
et arabes ont des dents extrêmement blanches ?

La merveilleuse nouveauté complètement naturelle...vieille comme le monde !

Nous sommes heureux de vous présenter la fameuse racine SOUAK-NATURAL BRUSH®, connue
des Egyptiens pour ses propriétés de renforcer les gencives protéger et ... **blanchir les dents**

ORIGINE DE LA RACINE-BROSSE À DENTS

La brosse naturelle est la racine de l'arbre Araak (salvadora persica) qui est largement répandu
au Moyen-Orient. Il est semblable à l'arbre du grenadier ; ses branches sont épineuses, grandes,
enchevêtrées et entrecroisées de manière à pouvoir s'élargir sur le terrain, sur de grandes distances,
jusqu'à former un bois. Ses feuilles sont ovales et lisses.

Si les animaux ou le bétail consomment la racine, leur lait aura un bon parfum. La racine a un
parfum spécial de cresson, un goût chaud et elle est recouverte d'une fine écorce marron clair.

ELLE CONTIENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS

■ Grandes quantités de fluor et silicium ■ Vitamine C ■ Soufre ■ Alcaloïde salvadorine
■ Petites quantités de tanins, saponines, flavonoïdes et stérols. ■ Minéraux tels que : potassium,
sodium, chlorure, bicarbonate de soude et calcium (ce sont tous de très bons éléments blanchissants
et renforçants de l'émail) ■ Enzymes.

SOUAK signifie massage, ce qui témoigne du fait que son utilisation va bien au-delà de l'utilisation
d'une simple brosse à dents.

La tradition d'utilisation millénaire, confirmée par les recherches scientifiques les plus récentes
(une riche bibliographie est disponible sur internet), nous apprend que la racine SOUAK, grâce
à ses composants, peut être considérée comme le meilleur moyen à même de respecter l'hygiène
buccale, de prévenir la formation de la carie et de la plaque, de rendre les dents plus blanches
et de renforcer l'émail.

**En l'utilisant régulièrement, il est possible en outre d'éliminer les taches de tabac,
de café et d'agents polluants découlant d'une mauvaise alimentation.**

BLANCHIR LES DENTS !

La **SOUAK-NATURAL BRUSH®** (Brosse naturelle extraite de la racine Salvadora Persica) est un produit de haute qualité puisque
récoltée fraîche. Immédiatement conditionnée SOUS VIDE elle garde ses propriétés bénéfiques
inchangées et prête à utiliser !

Très simple à utiliser, il suffit de la frotter sur
dents et gencives après le repas ou chaque fois
que l'on souhaite. Très pratique pour ceux qui
voyagent et indispensable pour ceux qui fument
ou boivent du café, elle laisse une sensation de
fraîcheur et de propreté !

CONSEILS D'UTILISATION

Dégager l'écorce de la racine sur un 1 cm et
mastiquer doucement la partie dégagée de sorte
de libérer les fibres. Votre brosse naturelle
est prête ; vous pouvez dès lors frotter dents
et gencives de haut en bas afin de nettoyer et
blanchir votre dentition.

Il est recommandé de couper et renouveler la
pointe après chaque usage car les substances
actives disparaissent avec l'utilisation et la partie
utilisée peut se couvrir de poussière ou se salir.
Remettre la racine dans son étui une fois que vous
avez coupé la partie utilisée.

**Offrez-vous la racine SOUAK-NATURAL BRUSH® et offrez-la aux autres ;
c'est la meilleure pensée pour les personnes que vous aimez !**

NUBIOCELL®

**Extrait liquide fortement
concentré (W-400)
provenant de cultures de
CHLORELLA PYRENOÏDOSA**

Sous norme ISO et GMP



**Maintien les
défenses naturelles***
**Contribue
à réduire la fatigue
Renforce la vitalité**

**NUBIOCELL® est le nutriment,
parmi tous les nutriments connus
jusqu'à présent, qui contient le
plus d'ADN et ARN.**

MIEUX CONNAÎTRE LES COMPOSANTS DE NUBIOCELL®

- ✓ Vitamine B12
- ✓ Acides aminés
- ✓ Peptidases aminés
- ✓ Protéines captant les métaux lourds
- ✓ Vitamines solubles, en particulier celles du groupe B
- ✓ Polysaccharides : maintien des défenses naturelles
- ✓ Acides nucléiques: adénosine nucléotide et cytidine nucléotide composants de l'ADN et de l'ARN
- ✓ Chlorellan

NUBIOCELL® PUR

«La vitamine B12» :

- Contribue au fonctionnement normal du système immunitaire*
- Joue un rôle dans le processus de division cellulaire
- Contribue à réduire la fatigue
- Contribue au fonctionnement normal du système nerveux
- Contribue à un métabolisme énergétique normal
- Contribue à la formation normale des globules rouges
- Contribue à une fonction psychique normale

CARACTERISTIQUES PRODUIT

- **pH alcalin**
- **Effet stimulant de 60% sur la respiration cellulaire de cellules de *Saccharomyces cerevisiae***
(Essai & Recherche - Association Pharmaceutique Belge - 7/7/1995)

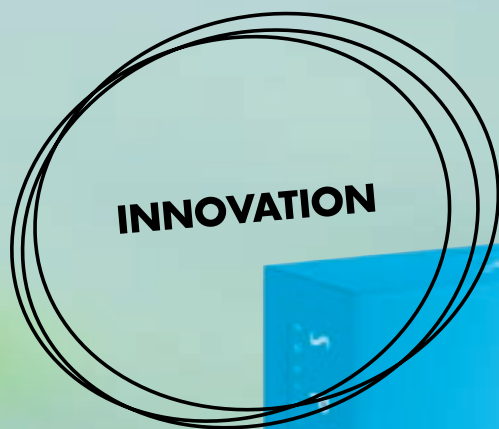
CONSEILS D'UTILISATION

- 1 ampoule par jour à 3 ampoules par semaine selon les besoins.
(le matin à jeun pur ou peu dilué dans un jus de fruits non acide).

SPASMO Plus®

Le magnésium contribue au fonctionnement normal du système nerveux.

Le calcium contribue à une neurotransmission normale.



**UNE NOUVELLE GÉNÉRATION
DE SELS MINÉRAUX**

INNOVATION !

SPASMO Plus®

une nouvelle génération de sels minéraux :

LES GLYCÉROPHOSPHATES

La spécificité des glycérophosphates réside dans le fait d'être des sels liposolubles et donc d'apporter ainsi les minéraux en « diffusion facilitée » à travers la membrane cellulaire phospholipidique.

De ce fait, l'intérêt du glycérophosphate est double :

- 1. Le rendement élevé du minéral dans l'intra-cellulaire.**
- 2. La facilité de pénétration de ce même minéral au sein de la cellule.**

UNE COMPREHENSION GLOBALE DU PHENOMENE DE STRESS

Le Stress trouve son origine dans une dérégulation du métabolisme nutritionnel qui engendre un processus de décompensation débouchant sur un cercle vicieux. La décompensation du Stress relève d'un mécanisme complexe qui associe le stress général d'un individu avec le stress cellulaire. L'origine de la décompensation du Stress est une dénutrition des systèmes d'un individu.

La réponse ne peut donc être que nutritionnelle.

Les recherches actuelles ont permis de bien appréhender le processus de mise en déficit et la réponse qui permettra :

- **d'enrayer les décompensations**
- **de rétablir le terrain afin qu'il ne soit plus support à ce processus de décompensation.**

(Hans Selye - The stress of life 1956)

LES PRINCIPAUX INGRÉDIENTS DE SPASMO PLUS

- Magnésium glycérophosphate
- Calcium glycérophosphate
- Phosphore (phosphate di-calcique)
- Mélisse
- Tilleul
- Vit C (cynorrhodon)

LES ALLÉGATIONS-SANTÉ

- Le magnésium contribue au fonctionnement normal du système nerveux.
- Le calcium contribue à une neurotransmission normale.
- Le phosphore contribue à un métabolisme énergétique normal.

CONSEILS D'UTILISATION

- 2 comprimés à sucer par jour en cure de 1 à 2 mois.
- 4 comprimés à croquer par jour en cas de crise

Ne pas donner à des enfants de moins de 6 ans en raison de la taille du comprimé.

Spiruline

Var. Platensis

Normes ISO 22000 : GMP

Boîte de 250
comprimés
de 500 mg



La Qualité de la Spiruline Bio* MBE

✓ **La Spiruline Bio* MBE** bénéficie des normes qualitatives les plus strictes

✓ **ISO 22000 :**

La norme **ISO 22000** : définit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des denrées alimentaires dont la conformité à la norme peut être certifiée.

Elle explique les moyens qu'un organisme doit mettre en oeuvre pour démontrer son aptitude à maîtriser les dangers liés à cette sécurité afin de garantir que toute denrée alimentaire est sûre.

✓ **GMP** : La norme **GMP** fournit aux clients l'assurance de normes de qualité pendant la fabrication de produits pharmaceutiques, ou de compléments alimentaires.

La Spiruline... pour qui ?

Malgré sa présentation en comprimés, la Spiruline reste avant tout une algue donc un aliment ! il n'existe donc pas de risque de surdosage car tous les nutriments (protéines, vitamines, minéraux, oligo-éléments, acides gras essentiels) présents le sont à un dosage alimentaire. Ce complément peut donc être consommé de manière régulière sans aucun risque. **Gardons en mémoire que tous les grands systèmes du corps (immunitaire, hormonal, nerveux, métabolique et énergétique) dépendent de l'apport nutritionnel. La Spiruline sera notre meilleure alliée au quotidien pour retrouver ou garder la forme...et les formes !**

Et oui ! les régimes diminuent l'apport calorique mais également les nutriments si importants pour le métabolisme. Par son apport exceptionnel en protéines et sa richesse en nutriments, la Spiruline aide à éviter les carences durant ces périodes tout en optimisant votre régime.

DESCRIPTION

Ainsi nommée en raison de sa forme spiralée, la Spiruline appartient à la famille des cyanobactéries ou micro-algues bleu-vert. La **Spiruline Bio* MBE** est une *Arthrospira Platensis*.

Les cultures et la consommation de spiruline sont traditionnellement issues de l'hémisphère sud (Asie, Afrique, Amérique du Sud).

De nos jours, 80% de la production et de la consommation se situent en Asie. En toute logique, c'est dans cette zone que sont établis, depuis les années 60, les plus grands producteurs mondiaux nous garantissant des cultures sous normes ISO, GMP...ainsi que le savoir-faire.

L'emplacement de nos bassins de cultures situés dans l'hémisphère sud, associé à l'ensoleillement incomparable de cette région du monde offrent à la **Spiruline Bio* MBE** des conditions idéales de développement et par là-même une exceptionnelle qualité nutritionnelle.

COMPOSITION

Un complément alimentaire à haute valeur nutritionnelle.

La **Spiruline Bio* MBE** contient une fabuleuse source de protéines (au minimum 65g pour 100g).

Naturellement riche en micro-nutriments, sa biodisponibilité et son assimilation est facilitée grâce à l'absence de membrane cellulaire.

Parmi les éléments les mieux représentés, citons : les caroténoïdes, les acides gras essentiels, la vitamine B12, les oligoéléments (fer, magnésium, calcium, sélénium et l'enzyme antioxydant Super Oxyde Dismutase SOD).

Le plus remarquable est la forte concentration de phyto-pigments comme le bêta-carotène, la phycocyanine, la zéaxanthine et d'autres pigments végétaux qui définissent les aliments verts comme la chlorophylle.

PRODUCTION

Le site de production de la **Spiruline Bio* MBE** se situe au coeur du parc naturel d'Oonaiyur, dans la région du Tamil Nadu, Inde du Sud; lieu préservé de toute industrialisation et bénéficiant des conditions climatiques idéales propice à la culture de la spiruline.

Produite en bassin de cultures dans une eau alcaline régulièrement brassée, la température du bassin est maintenue grâce à l'ensoleillement favorisant ainsi la photosynthèse.

La biomasse sera récoltée à maturité, filtrée et séchée à base température afin de préserver l'intégralité des nutriments.

COMPOSITION GENERALE MOYENNE*

Phytopigments

Caroténoïdes totaux	mg / 100 g	400 à 500	Zéaxanthine	mg / 100 g	125 à 200
Carotènes	mg / 100 g	160 à 260	Chlorophylle	mg / 100 g	1300 à 1700
β-carotène	mg / 100 g	150 à 250	Phycocyanine	mg / 100 g	12600 à 21000
Xanthophylle	mg / 100 g	250 à 470	AGL (<i>acide g-linolénique</i>)	mg / 100 g	1000 à 1500
Lutéine	mg / 100 g	1 à 3	SOD (<i>superoxyde dismutase</i>)	1000 UI / 100 g	475 à 800

Nutriments

Protéines	%	60 à 71	Vit. E (<i>tocophérols</i>)	mg / 100 g	10 à 11
Glucides	%	15 à 25	Vit. K	mg / 100 g	0,9 à 1,05
Lipides	%	6 à 8,3	Calcium	mg / 100 g	300 à 500
Fibres	%	6,5 à 9,5	Cuivre	mg / 100 g	0,4 à 0,7
Minéraux	%	7 à 9	Chrome	mg / 100 g	0,1 à 0,3
Vit. B1 (<i>thiamine</i>)	mg / 100 g	0,15 à 0,30	Fer	mg / 100 g	50 à 140
Vit. B2 (<i>riboflavine</i>)	mg / 100 g	4,0 à 7,0	Magnésium	mg / 100 g	270 à 600
Vit. B3 (<i>niacine</i>)	mg / 100 g	13 à 29	Manganèse	mg / 100 g	2,7 à 6,0
Vit. B5 (<i>acide pantothénique</i>)	mg / 100 g	0,5 à 1,1	Phosphore	mg / 100 g	900 à 1250
Vit. B6 (<i>pyridoxine</i>)	mg / 100 g	0,5 à 1,5	Potassium	mg / 100 g	1500 à 1900
Vit. B7 (<i>inositol</i>)	mg / 100 g	70 à 90	Sélénium	mcg / 100 g	15 à 30
Vit. B8 / H (<i>biotine</i>)	mcg / 100 g	20 à 30	Sodium	g / 100 g	0,7 à 1,0
Vit. B9 (<i>acide folique</i>)	mcg / 100 g	50 à 300	Zinc	mg / 100 g	1,0 à 3,0
Vit. B12 (<i>cobalamine</i>)	mcg / 100 g	100 à 300			

Ces informations nutritionnelles sont données à titre indicatif et n'emportent aucun engagement d'ordre contractuel de la part de MBE. Celles-ci sont susceptibles de variations selon les lots de productions.- Bio = Produit issu de l'agriculture biologique

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. IDENTITE DU VENDEUR

« MBE » – Société à Responsabilité Limitée au capital de 377 160 Euros
Siège social : 45 Rue Gilles Roberval - Immeuble Le Roberval II - 30900 NÎMES
Téléphone 04 66 40 00 10 - FAX 04 66 40 00 11 / Mail : contact@mbe-nutri.com -
RCS NIMES : 440 096 170 – N° SIRET : 440 096 170 00020 - Code APE 4638B TVA
intracommunautaire n° FR85440096170 / Site internet : www.le-must-du-bien-etre.com.

2. CHAMP D'APPLICATION ET ADHESION AUX PRESENTES CGV

Les présentes conditions générales de vente constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre la société « MBE » et le Client. Les présentes CGV définissent ainsi les conditions dans lesquelles la société « MBE » fournit à son client professionnel les produits qui sont listés dans son catalogue.

Les présentes CGV sont communiquées par la société « MBE » à ses Clients professionnels dans son catalogue, document qui permet au Client de passer commande. Les présentes CGV sont également communiquées à tout Client qui en ferait la demande pour son activité professionnelle et ce conformément aux dispositions légales.

En conséquence, la passation d'une commande par le Client professionnel implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV, à l'exclusion de tous autres documents émis par la société « MBE » qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière, aucune condition générale d'achat émise par le Client professionnel ne peut, sauf exception formelle, préalable et écrite de la société « MBE », prévaloir sur les présentes CGV.

Les présentes CGV peuvent être complétées par d'éventuelles conditions générales catégorielles pour les ventes conclues entre professionnels ou par des conditions particulières de vente, et ce dans les conditions légales et réglementaires.

À tout moment, la société « MBE » se réserve la possibilité de modifier le contenu des présentes CGV. Le Client sera informé des modifications éventuelles dans un délai de Huit jours à compter de la date de leur mise à jour.

La commande sera soumise aux CGV en vigueur au moment de la passation de commande.

3. PASSATION DE COMMANDE

Toute commande de produits figurant dans le catalogue de la société « MBE » implique, de la part du Client, l'acceptation pleine et entière du Client aux présentes CGV.

Les commandes du Client peuvent être adressées à la société « MBE » par téléphone, télécopie, courrier électronique ou par courrier postal.

La commande du Client ne pourra être traitée par la société « MBE » qu'à la condition que ce dernier ait communiqué à la société « MBE » toutes les informations nécessaires à la passation de sa commande.

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et matérielle du Client. Le bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être cédé sans l'accord de la société « MBE ».

La société « MBE » se réserve le droit de refuser d'enregistrer toute nouvelle commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une facture échue ou en cours, ou en cas de tout autre désaccord commercial pouvant nuire à la société « MBE ».

La société « MBE » s'engage à honorer les commandes reçues uniquement dans la limite des stocks disponibles de ses produits. En cas de rupture de stocks, le Client en sera informé dans les 48 heures ouvrables suivant la date de sa commande, la société « MBE » lui communiquera le nouveau délai de disponibilité des produits.

En cas de rupture de stocks, le Client disposera alors de trois choix :

- Prendre acte du nouveau délai de disponibilité : dans ce cas, la commande pourra alors être livrée en une ou plusieurs fois sans que cela n'engendre de frais supplémentaires pour le client,
- Modifier sa commande à hauteur des produits en rupture de stocks,
- Annuler totalement la commande, sans aucun frais facturé au Client.

4. TARIFS ET REDUCTIONS DE PRIX

Les Prix figurant dans le catalogue sont indiqués en Euros et s'entendent Hors Taxes et Hors Frais de Transport.

Les prix catalogue sont calculés et mis à jour le 1er Janvier de chaque année.

Les produits sont facturés au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Les tarifs figurant sur le catalogue sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur au jour de l'établissement dudit catalogue. En cas de modification ultérieure des taux de TVA ou en cas d'instauration de nouvelles taxes assises sur la consommation, ces variations seront répercutées

sur nos tarifs nonobstant ce qui précède, et ce au taux en vigueur au jour de la passation de commande.

Une participation aux frais d'expédition peut être demandée lors de la commande – ces conditions sont définies à 1er janvier de chaque année.

Pour les ventes à destination de l'étranger, le transfert des coûts s'effectuera selon l'Incoterm CCI (FCA, CPT, ...) prévu au contrat, dernière version en vigueur au moment de l'établissement de l'offre.

La société MBE se réserve néanmoins le droit de réviser, sans préavis, les tarifs des produits achetés à l'étranger. Ces tarifs étant directement liés à la fluctuation des devises étrangères.

Des rabais, remises ou ristournes pourront être accordés par la société « MBE » au Client en cas de circonstances particulières et sur accord exprès et écrit du Vendeur.

Les présentes CGV excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code.

Le Vendeur et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Un acompte pourra être demandé par la société « MBE » au moment de la passation de commande du Client.

Sauf conditions particulières émises par la société « MBE » lors de la confirmation de commande, les factures sont payables, en Euro, à 30 jours fin de mois à compter de la date figurant sur la facture, par chèque, virement ou par lettre de change relevé (LCR).

Un escompte de 2% est accordé pour tout paiement anticipé. Dès lors, le paiement devra se faire dans un délai de 8 jours ouvrés maximum, par chèque ou virement uniquement.

Les factures sont établies au moment de l'expédition des produits et sont jointes au colis livré au Client.

Toute facture non réglée dans les délais de paiement figurant sur la facture donnera lieu, sans qu'un rappel soit nécessaire :

- à l'application d'intérêts de retard calculés au taux directeur de refinancement de la Banque Centrale Européenne (dit « taux refi ») majoré de 10 points de pourcentage, intérêts exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture et jusqu'à complet paiement du prix,
- au paiement d'une somme forfaitaire de quarante Euros due au titre des frais de recouvrement pour les Clients professionnels. Dans l'hypothèse où les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, la société « MBE » sera en droit de demander une indemnisation complémentaire, sur justification,
- au paiement d'une indemnité égale à 20 % de la somme impayée à titre de clause pénale, en cas d'intervention contentieuse pour obtenir le recouvrement de sa créance, à laquelle s'ajouteront les intérêts légaux et les frais de justice.

Il est précisé qu'en cas de demande de versement d'un acompte par le Vendeur au Client, cet acompte ne constitue pas des arrhes. Aussi, l'acompte versé ne sera pas restitué au Client si le Client annule ou modifie sa commande (sauf cas de rupture de stocks des produits commandés). Par conséquent, cet acompte sera conservé par le Vendeur à titre de clause pénale.

À défaut de règlement de tout ou partie des factures par le Client, la société « MBE » se réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat, de récupérer les produits conformément à la clause de réserve de propriété figurant aux présentes et de conserver les règlements déjà perçus à titre de clause pénale, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

Le Vendeur se réserve également le droit de refuser des commandes de clients qui ne présenteraient pas de garanties de solvabilité satisfaisantes.

6. DELAIS DE LIVRAISON

a. Modalités de livraison :

Sauf cas particuliers, la société « MBE » traite et expédie les commandes du lundi au vendredi, sauf les jours fériés et sauf période de fermeture de la société pour congés annuels. La société « MBE » s'engage à avertir ses clients au minimum trois semaines avant les périodes de fermetures. Les commandes reçues le samedi seront traitées et expédiées à compter du lundi suivant. Une commande ne peut être associée qu'à une seule adresse postale. Si le Client souhaite être livré à plusieurs adresses, il devra procéder à une passation de commande pour chacune des adresses postales concernées.

Une fois que la commande est préparée, la livraison est effectuée :

En France métropolitaine et pour la Corse :

Les commandes seront acheminées par l'intermédiaire de notre prestataire de transport habituel dans un délai moyen de 24 à 72 heures.

A l'international :

L'ensemble des marchandises sera livré en fonction des règles des Incoterms 2010.

Le risque des marchandises est transféré au Client conformément à l'Incoterm susvisé.

Le Client est responsable du respect de l'ensemble des lois et des règlements en vigueur dans son pays, concernant l'importation et l'utilisation des marchandises.

b. Délais de livraison :

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, ceux-ci dépendent notamment de la disponibilité des produits et de l'ordre d'arrivée des commandes.

Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité au profit du Client, ni motiver l'annulation de la commande, sauf le cas susvisé à l'article 3 des présentes CGV de la rupture des stocks des produits.

La société « MBE » s'efforce de respecter les délais de livraison annoncés, sauf cas de force majeure ou en cas de circonstances hors de son contrôle.

Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant la société « MBE » de son obligation de livrer : la guerre, l'émeute, le terrorisme, l'incendie, les grèves, le gel, la tempête, les inondations, les accidents, les difficultés d'approvisionnement, l'interruption des transports, l'interruption de la fourniture d'énergie, sans que cette liste soit limitative.

c. Transfert des risques :

Le Client reconnaît que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison, la société « MBE » étant réputée pour avoir remplie son obligation de délivrance dès lors qu'elle a remis les produits commandés au transporteur qui les a acceptés sans réserve.

Le Client ne dispose d'aucun recours en garantie contre la société « MBE » en cas de défaut de livraison des produits commandés ni des dommages survenus en cours de transport ou de déchargement, seule la responsabilité du transporteur pourra alors être engagée à ce titre.

Le jour de la livraison, il appartient au Client de faire toutes les constatations nécessaires et toutes réserves sur le bon de livraison du transporteur et ce de manière lisible et de confirmer impérativement ces mêmes réserves par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception à la société « MBE », et ce au plus tard dans les deux jours ouvrables de la livraison des produits. Toute réclamation formulée hors de ces délais et dans ces formes ne pourra être acceptée.

Pour être valables, ces réserves doivent être effectuées par le Client à la livraison et avant toute transformation ou retouche des produits en cause. Le Client s'engage à conserver les éléments dans leur emballage d'origine et dans l'état dans lesquels ils ont été livrés.

Sauf conditions particulières liées à un accord formel entre les deux parties, les produits livrés ne sont ni repris, ni échangés par la société « MBE ».

Dès la livraison des produits effectuée, le Client supportera exclusivement les risques de perte, de détérioration ou de vol, desdits produits, ainsi que les dommages qu'ils pourront occasionner, nonobstant la clause de réserve de propriété ci-après stipulée.

7. GARANTIE

La société « MBE » apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité de ses produits.

Dans le cadre d'une reprise des produits, qui serait acceptée expressément par la société « MBE » et par écrit, le produit devra nous être retourné intact, dans son emballage d'origine, non entamé, et ce aux frais du Client sauf accord écrit de la société « MBE » pour prendre à sa charge lesdits frais de transports.

Les produits livrés par la société « MBE » bénéficient d'une garantie couvrant la non-conformité des produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à leur utilisation.

Cette garantie est limitée et plafonnée au remplacement ou au remboursement sous forme d'avoir du montant des produits non conformes ou affectés d'un vice.

Les produits étant destinés à un usage alimentaire, les dates de consommation indiquées doivent être strictement respectées par le client.

Sont exclus de la garantie : tous les incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure, à une usure normale, à une négligence, à un défaut d'entretien ou de surveillance des produits, à un choix erroné des produits ou une utilisation anormale des produits par le Client et perçus comme tel par le Vendeur.

La garantie ne peut intervenir si les produits ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été conçus.

La société « MBE » ne peut être tenue pour responsable du non-respect des conditions d'utilisation des produits prescrites dans la notice du produit, et pour tout préjudice qui n'aurait pas un lien direct avec les produits vendus (notamment perte d'une chance, manque à gagner financier, etc. sans que cette liste soit exhaustive).

Le Client devra utiliser de manière conforme et normale les produits vendus en respectant les prescriptions techniques et les éventuelles recommandations de la société « MBE »

8. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Le transfert de propriété des produits vendus au profit du Client est conditionné au paiement intégral du prix en principal et accessoires par ce dernier. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, dès la livraison des Produits, au transfert au Client des risques de pertes, d'endommagement ou de vol des biens soumis à la réserve de propriété. La société « MBE » se réserve la propriété des Produits jusqu'au complet paiement du prix, conditions que le Client accepte expressément.

Le défaut de paiement pourra entraîner la revendication des Produits, les frais de retour restant à la charge du Client et les versements versés nous resteront acquis à titre de clause pénale.

Dans l'hypothèse d'un sinistre affectant les produits vendus, objet de la présente clause, et restés impayés, le Vendeur sera en droit de demander au client le transfert à son profit de l'indemnité d'assurance versée au client par son assureur.

9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Client s'engage à ne pas porter atteinte directement ou indirectement par l'intermédiaire de tiers, aux droits de propriété intellectuelle de la société

« MBE » sur ses produits.

La société « MBE » conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Produits, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite.

Le Client s'engage expressément, à ne jamais, directement ou indirectement, contrefaire les produits de la marque « MBE » ou reproduire les formules chimiques des produits de la marque « MBE » afin de commercialiser des produits identiques ou similaires et cela pendant toute la durée de vie du ou des produits.

Les formules chimiques éventuellement communiquées par la société « MBE » au Client devront être immédiatement restituées à la société « MBE » en cas de résiliation du présent contrat. En cas de manquement à cet engagement de restitution, ou en cas de contrefaçon, la société « MBE » se réserve le droit de saisir le Tribunal compétent afin d'obtenir des dommages et intérêts.

10. ZONE GEOGRAPHIQUE

Sauf accord écrit et préalable entre la société « MBE » et le Client, la société « MBE » :

- n'autorise pas ses clients à vendre les produits figurant au catalogue « MBE » en dehors de la zone géographique suivante : La France Métropolitaine, Corse, Monaco et les DOM-TOM.
- n'autorise pas ses clients à vendre les produits figurant au catalogue « MBE », sur internet, en dehors de la zone géographique désignée ci-dessus.
- autorise uniquement ses clients à vendre les produits figurant au catalogue « MBE » à des Clients finaux consommateurs définis comme tels dans le Code de la Consommation. Le client a donc l'interdiction de vendre les produits figurant au catalogue « MBE » à des Clients professionnels.

Les pays de la Zone Union Européenne et hors Zone Union Européenne font l'objet d'un contrat de distribution et ne sont pas autorisés à vendre les produits figurant dans le catalogue « MBE » en dehors de la zone géographique déterminée dans leur contrat de distribution.

En cas de non-respect des stipulations du présent article, la société « MBE » se réserve le droit de mettre fin aux relations commerciales qui la lie au Client, et ce sans préavis, et se réserve le droit d'agir en justice afin d'obtenir des dommages et intérêts en cas de non-respect par le Client de la présente clause.

Cette clause est essentielle et déterminante dans la volonté de s'engager de la société « MBE » au titre des présentes conditions générales de vente.

11. INFORMATIONS PERSONNELLES DU CLIENT

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données personnelles qui le concerne, et qui ont été collectées par « MBE » dans un objectif de traitement des commandes. Le Client peut exercer ces droits en écrivant directement à la société « MBE » dont les coordonnées figurent en tête des présentes.

12. COMPETENCE ET CONTESTATIONS

Les présentes CGV sont soumises à la Loi française et aux juridictions françaises.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de contestation, le client s'adressera en priorité à la société « MBE » pour obtenir un règlement amiable. Il est rappelé que la recherche de la solution amiable n'interrompt pas l'obligation du Client à honorer ses engagements financiers envers la société « MBE ».

Sans solution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de NIMES (Siège social de la société), même en cas de pluralités de défendeurs ou d'appel en garantie, et pour toutes les procédures judiciaires ou administratives qui interviendraient.

M-B-E SARL - TARIF HORS TAXES AU 1^{ER} JANVIER 2023

DESIGNATION	PRIX UNIT H.T	PRIX CONSEIL	T.V.A	GENCOD
BIOTIX (pilulier de 56 gélules)	12,80	23,00	5,5	3760112500214
CHLORELLA BIO* (pot de 200 comprimés de 500mg) NOUVEAU	13,80	24,80	5,5	3700630500099
CHLORELLA PLUS (boîte de 120 comprimés de 1000 mg)	25,40	45,70	5,5	5430001389029
CHLOROPHYLL PLUS (pilulier de 60 gélules)	13,80	24,80	5,5	3700630500044
EQUILIBRE VITAL (sachet de 15 languettes pH)	4,95	8,95	20,00	7640102151021
EQUILIBRE VITAL (pilulier de 145 gélules de 500 mg)	19,80	35,60	5,5	6401021510143
EQUILIBRE VITAL (brochure)	4,50	8,10	5,5	
EQUILIBRE VITAL (pot de 240 gr de poudre)	19,80	35,60	5,5	7640102151007
FLEXI-KRILL (boîte de 30 capsules)	10,00	18,00	5,5	3700630500068
FLORIL (boîte de 60 gélules)	18,40	33,10	5,5	5430001389180
6 MAGNÉSIUM en1® (boîte de 60 comprimés)	9,95	17,90 <small>(Prix vente mini demandé: 13,90€)</small>	5,5	3700630500006
6 CALCIUM en1® (boîte de 60 comprimés)	9,95	17,90 <small>(Prix vente mini demandé: 13,90€)</small>	5,5	3700630500020
6 FER en1® (boîte de 60 gélules)	9,95	17,90 <small>(Prix vente mini demandé: 13,90€)</small>	5,5	3700630500037
NATURAL BRUSH - SOUAK	40,00		20,00	N : 6281102080228 C : 6281102080242 M : 6281102080235
(boîte présentoir non déconditionnable de 20 racines) LA RACINE	2,00	4,00	20,00	
NUBIOCELL/C.G.F pur (boîte de 10 ampoules)	25,70	46,20	5,5	5430001389043
SPASMO PLUS (boîte de 32 comprimés)	11,80	21,20	5,5	3401577270471
SPASMO PLUS (boîte de 88 comprimés)	26,00	46,80	5,5	3401546368413
SPIRULINE BIO* (pot de 250 comprimés - 500 mg)	12,00	21,60	5,5	3700630500013
Livre «Feu vert à la Santé» Dr Frank LIEBKE	7,50	13,50	5,5	
Livre «La Chlorella» Dr Frank LIEBKE	13,70	22,00	5,5	
Participation aux frais de port et emballage pour toute commande inférieure à 200€ HT	8,50		20,00	

Bio* = Produit issu de l'agriculture biologique

**POUR VOS COMMANDES
ET CONDITIONS COMMERCIALES**

Tél : 04.66.40.00.10 - Fax : 04.66.40.00.11

Mail : contact@mbe-nutri.com

Nutrition & Innovation



Adhérent SYNADIET

**M-B-E Sarl au capital de 377 160 €
45 rue Gilles Roberval - 30900 NÎMES**

www.le-must-du-bien-etre.com

(Les informations diffusées dans ce catalogue ne sont pas destinées à la prescription dans le but de soigner ou de guérir des maladies
Le diagnostic et le traitement des maladies doivent rester sous la responsabilité du médecin) 01/07/2001.